

INCO INVESTISSEMENT DURABLE vertues Grille d'évaluation du potentiel d'impact Actions non cotées		Pour toute question concernant cette grille, veuillez consulter la notice explicative, disponible sur le site de IFD ou envoyer un message à impact@ifid.paris.com									
QUESTIONS / EXIGENCES	DEGRE DE CONFORMITE A L'EXIGENCE				Ponctuation de la question	Note obtenue	Note pondérée	Note pondérée maximale			Commentaires
	0	1	2	3							
A) THEORIE DU CHANGEMENT	0	1	2	3		RESULTAT (N) - A	/30	/30			
1. Définition des objectifs généraux						TOTAL RESULTAT A/B	/12	/12			
1. Le fonds se donne-t-il clairement des objectifs de transformation durable dans ses documents supports ?	Non, les documents supports n'évoquent pas d'objectifs de transformation durable ou les mentionnent avec une certaine ambiguïté		Oui, les documents supports stipulent clairement que les investissements dans le fonds visent à contribuer à un ou plusieurs objectifs de transformation durable		1		2	2,00 /2	Les Objectifs de transformation durable OTD sont affichés, et construits à partir des cibles ODD (en particulier 10.2, 4.4, 8.5). Voir slide 4 document support, dans la rubrique "Intentionnalité"		
2. Comment est décrit et justifié chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont pas décrits	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits de manière générale, s'inscrivant dans les grandes tendances sociales ou environnementales	Les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds sont décrits en lien avec des cibles précises issues des cadres de référence (par exemple les 16 cibles des 17 ODD)		1		2	2,00 /2	Les OTD sont en lien avec les cibles ODD (voir slide 4), et répondent à des besoins peu ou mal couverts selon plusieurs études (voir slide 5).		
3. Le fonds dérive-t-il des objectifs spécifiques pour chacun des émetteurs investis en lien avec ses objectifs généraux de transformation durable ?	Non, l'objectif général n'est pas décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs	Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs	Oui, l'objectif général est décliné en objectifs spécifiques au niveau des émetteurs, les objectifs étant alignés avec un scénario de référence quand celui-ci existe		1		2	2,00 /2	Les objectifs d'impact sont liés pour chaque indicateur d'impact, établis en cohérence avec le business plan et une situation de référence lorsque cela est possible. (voir slide 13 "Mesure")		
4. Comment d'autres fonds concourants couvrent-ils le besoin auquel répond chaque objectif de transformation durable poursuivi par le fonds ?	Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont que partiellement couverts par d'autres fonds concourants (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un réel besoin d'augmenter le volume de solutions offertes		Les besoins auxquels répondent les objectifs de transformation durable poursuivis par le fonds ne sont que partiellement couverts par d'autres fonds concourants (utilisant une stratégie similaire ou différente) - il y a un besoin crucial d'augmenter le volume de solutions offertes		1		2	2,00 /2	Les offres de financement pour ces cibles sont limitées (voir slide 5).		
4.1 Pour répondre aux objectifs de transformation durable viables, le fonds propose-t-il une solution originale ou innovante ? (QUESTION BLANCHE)	Non	Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains émetteurs ou de certains investisseurs	Oui, et cette solution est susceptible de mieux répondre aux préférences de certains émetteurs ou de certains investisseurs. Elle a en outre le potentiel d'être largement dupliquée et de constituer un nouveau type de stratégie dans la mesure où elle n'implique pas de barrières à l'entrée importantes (ici un fonds d'engagement autour des ODD)		0		0	0,00			
5. Le fonds ne donne-t-il l'objectif explicite d'avoir de l'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux) ? (QUESTION QUALITATIVE)	Non, le fonds n'évoque pas la notion d'impact dans ses documents supports (i.e., juridiques et commerciaux)		Oui, dans ses documents supports (i.e. juridiques et commerciaux) le fonds se positionne comme un fonds à impact et indique que l'investissement dans le fonds permet aux investisseurs d'avoir de l'impact, insistant sur les notions d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesure.		1		2	2,00 /2	Le fonds se définit à impact et mobilise sur ses supports les trois piliers d'intentionnalité, d'additionnalité et de mesure. (Slide 4 : Intentionnalité).		
6. Le fonds ambitionne-t-il de mettre en place des actions pour limiter les externalités négatives des émetteurs choisis au-delà du ou des objectifs de transformation durable ciblés ? (QUESTION QUALITATIVE)	Non, le fonds n'évoque pas dans ses documents supports son ambition de suivre et gérer activement les externalités négatives des émetteurs choisis		Oui, le fonds affiche dans ses documents supports une intention de suivre et gérer activement les externalités négatives des émetteurs choisis une fois l'investissement réalisé (au-delà de la seule sélection des émetteurs en amont)		1		2	2,00 /2	Pour l'ensemble des projets, la prise en compte des externalités négatives (dont DNGH) est systématique (voir slide 13 : Mesure).		
2. Définition des actions déployées par l'investisseur financière pour atteindre les objectifs (i.e. causer les changements recherchés)	0	1	2	3		TOTAL RESULTAT A/B	/8	/8			
7. Les actions associées au fonds pour atteindre les objectifs de transformation durable sont-elles décrites dans les documents supports ? (QUESTION QUALITATIVE)	Les actions pour atteindre les objectifs finis ne sont pas décrites	Les actions pour atteindre les objectifs finis sont décrites de manière rapide	Les actions pour atteindre les objectifs finis sont décrites de manière détaillée		2		2	4,00 /4	La théorie du changement est définie (slide 8).		
8. Parmi la liste suivante, veuillez choisir les actions de contribution planifiées et les actifs sous gestion couverts (à noter en colonne N°).											
1. Apport d'un capital flexible 2. Développement de nouveaux marchés de capitaux et/ou d'affaires 3. Apport d'un soutien non-financier 4. Engagement actionnarial 5. Signalement de l'importance de l'impact (signaux de marché) 6. Signalement de l'importance de l'impact (signaux privés)	Pas d'action	Au moins 1 action planifiée de signalement (actions 5 et 6)	Au moins une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	Plus d'une action planifiée, hors signalement (actions 1 à 4)	1		3	3,00 /3	La société de gestion intervient sur l'ensemble de ces points (voir slide 9).		
8.1 Le fonds utilise-t-il d'autres "mécanismes d'impact" que ceux décrits ci-dessus ? Si oui, les décrit-il. (QUESTION BLANCHE)	Non, le fonds n'utilise aucun autre mécanisme d'impact	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact mais pour l'instant il n'existe pas de preuve empirique de leur efficacité	Oui, le fonds utilise un ou plusieurs autres mécanismes d'impact et l'analyse des preuves empiriques de leur efficacité		0		0	0,00 /0			
9. Le fonds justifie-t-il les actions envisagées (dans les questions 7 et 8) par la recherche d'additionnalité ? (QUESTION QUALITATIVE)	Non, le fonds présente les actions déployées dans ses documents supports sans suggérer qu'elles lui permettent d'avoir un effet additionnel		Oui, dans ses documents supports le fonds justifie les actions déployées par leur potentiel à générer de l'additionnalité		1		2	2,00 /2	Les documents mettent en avant l'additionnalité du fonds (voir slide 9).		
10. Comment les chaînes causales attendues entre actions et impacts sont-elles décrites ?	Aucune chaîne causale n'est présentée, la contribution du fonds aux objectifs n'est pas explicite	Une chaîne causale simplifiée est présentée à l'échelle du fonds	Plusieurs chaînes causales détaillées sont présentées, avec une granularité poussée (par objectif, par stratégie ou par entreprise)		1		2	2,00 /2	La théorie du changement est définie (slide 8).		
11. Comment sont décrits les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement ?	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds ne sont pas décrits	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont évoqués de manière très générale à l'échelle du fonds	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour des sous-parties du portefeuille (par exemple, par secteur)	Les facteurs externes dont dépend le succès de la théorie du changement du fonds sont détaillés pour chaque émetteur	1		3	3,00 /3	La théorie du changement du fonds dépend de facteurs externes, pris systématiquement en compte avec la méthodologie INCO Ratings (slides 6 et 18)		
12. Y a-t-il un plan d'action mis en place pour gérer et/ou corriger ce lien de dépendance aux facteurs externes ?	Un plan d'action n'a pas été élaboré pour gérer la dépendance de suivi	Un ou plusieurs actions sont évoquées mais ne font pas l'objet d'un plan d'action systématique avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi	Un plan d'action systématique a été mis en place avec des étapes déterminées et un échéancier de suivi		1		2	2,00 /2	Les plans d'action sont systématiques lorsque le risque est matériel (voir slide 13)		
13. Comment les actions déployées pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont-elles décrites ?	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont évoquées mais ne sont pas décrites de manière détaillée	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont évoquées par le fonds mais ne sont pas décrites de manière détaillée	Les actions pour détecter, hiérarchiser et maîtriser les externalités négatives sont évoquées par le fonds mais ne sont pas décrites de manière détaillée		1		2	2,00 /2	Les actions menées sont décrites slides 9 et 13.		
B) MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE	0	1	2	3		RESULTAT (N) - B	/23	/23			
14. Avec quelle systématique les émetteurs choisis répondent-ils aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds ? (QUESTION QUALITATIVE)	Moins de 50% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 50% et 70% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Entre 70% et 90% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	Plus de 90% des actifs sous gestion sont investis dans des émetteurs qui répondent exactement aux objectifs et à la stratégie poursuivis par le fonds	2		3	6,00 /6	L'ensemble des prospects sont évalués /20 afin de mesurer leur alignement avec les objectifs d'impact du fonds, les prospects avec une note inférieure à 12 ne sont pas retenus. Les émetteurs retenus sont donc tous alignés avec la stratégie du fonds. Voir slide 6.		
15. En prolongement de la question 9, choisir les actions de contribution les plus significatives (jusqu'à 3) retenues par le fonds pour atteindre ses objectifs de transformation durable et quantifier l'intensité avec laquelle celles-ci sont déployées.					2			15,00 /6			
15.1 Le fonds fournit-il du capital aux émetteurs à des conditions favorables par rapport à celles prévalant sur le marché ?	Non, le fonds ne fournit pas de financements à des conditions préférentielles	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions marginalement plus favorables que le marché (c'est-à-dire : la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, rentabilité, risque, etc.)	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions significativement plus favorables que le marché (c'est-à-dire : la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, rentabilité, risque, etc.)	Oui, pour plus de 70% du portefeuille le fonds fournit des financements à des conditions largement plus favorables que le marché (c'est-à-dire : la rémunération ou de la valorisation normale) pour des émetteurs de même profil (âge, croissance, rentabilité, risque, etc.)	0		0	0,00 /3	Manque de référentiel pour établir rigoureusement ce calcul.		
15.2 Le fonds finance-t-il des émetteurs ayant des difficultés à trouver des moyens de financement ?	Non, en majorité le fonds finance des émetteurs qui ont un accès relativement facile aux financements (ex. grandes entreprises)	Oui, en grande majorité (>70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès relativement difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	Oui, en grande majorité (>70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès relativement difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	Oui, en grande majorité (>70% du portefeuille) le fonds finance des émetteurs qui ont un accès très difficile aux financements (voir tableau dans la notice)	3		3	3,00 /3	La grande majorité des émetteurs ont un accès très difficile aux financements selon caractérisation de la notice (voir slide 9).		

13.3 Le fonds apporte-t-il aux entreprises investies un soutien d'un autre ordre que financier (technique, commercial, de gouvernance, de mise en relation, etc.) susceptible d'améliorer leur impact ?	Non, le fonds n'apporte aucun soutien autre que financier aux entreprises investies qui aurait susceptible d'améliorer leur impact	Oui, le fonds apporte chaque année aux entreprises investies (représentant plus de 70% du portefeuille) un soutien non-financier susceptible d'améliorer leur impact et le fonds fournit au niveau agrégé des informations décrivant les actions engagées et témoignage de la valeur significative de ces actions (> 0,25% de l'actif du fonds chaque année)	Oui, le fonds apporte chaque année aux entreprises investies (représentant plus de 70% du portefeuille) un soutien non-financier susceptible d'améliorer leur impact et le fonds fournit au niveau agrégé des informations décrivant les actions engagées et témoignage de la valeur significative de ces actions (> 0,25% de l'actif du fonds chaque année)	3	3,00	/3	L'additionnalité est également extra-financière (voir slide 9 et 11)			
15.4 Le fonds a-t-il une politique d'engagement actionnarial active concernant des objectifs de transformation durable visés ?	Non, le fonds n'a pas de politique d'engagement actionnarial active en relation avec ses objectifs de transformation durable	Oui, le fonds a une politique d'engagement actionnarial active, dialoguant avec les entreprises dans lesquelles il investit, vote aux assemblées générales en faveur des résolutions relatives aux objectifs de transformation durable visés	Niveau 1 = le fonds fixe aux émetteurs des objectifs détaillés dont la non atteinte sera susceptible de remettre en cause une part significative (>50%) de la rémunération variable des dirigeants, et son soutien au management dans les instances de gouvernance. Niveau 2 = la documentation contractuelle prévoit la sortie présumée de l'investissement en cas d'échec ou de non atteinte régulière des objectifs de transformation durable détaillés.	1	1,00	/3	Le fonds a une politique d'engagement actionnarial active (voir slide 9 et 11)			
15.5 Le fonds applique-t-il une politique d'allocation de capital singulière en lien avec des objectifs de transformation durable susceptible d'avoir une incidence sur les prix des actifs financiers ?	Non, le fonds n'applique pas de politique d'allocation de capital singulière en lien avec des objectifs de transformation durable	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui pousse, et elle était répliquée par d'autres intervenants, avec un impact significatif sur les prix des actifs financiers	Oui, le fonds applique une politique d'allocation de capital singulière en lien avec ses objectifs de transformation durable qui est coordonnée ou identique avec celle d'autres acteurs et en cela est susceptible d'avoir un impact significatif sur les prix des actifs financiers	3	3,00	/3	La méthodologie INCO Ratings permet d'allouer le capital en lien avec les objectifs de transformation durable du fonds (slide 16)			
16.6 Le fonds utilise-t-il activement la communication pour contribuer positivement à la transition durable ?	Non, les communications du fonds ne témoignent pas d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable	Oui, les communications du fonds témoignent systématiquement d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable	Oui, les communications du fonds témoignent systématiquement d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable et le fonds recourt régulièrement à des campagnes médiatiques ciblées pour influencer le comportement des émetteurs investis en lien avec les objectifs de transformation durable fixés.	3	3,00	/3	Les communications du fonds témoignent systématiquement d'un attachement à contribuer positivement à la transition durable (slide 5 et 10)			
16. Quelles actions le fonds met-il en place pour maîtriser les externalités négatives associées à ses investissements (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Le fonds ne maîtrise pas les externalités négatives des émetteurs associées à ses investissements au-delà des objectifs de transformation durable visés	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut, au minimum, le dialogue avec les émetteurs et le vote dans les organes de gouvernance d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles	Le fonds pratique systématiquement un engagement actif avec les émetteurs en cas d'externalités négatives matérielles, lequel inclut le dialogue avec les émetteurs et le vote dans les organes de gouvernance d'une manière cohérente avec l'objectif de limitation de ces externalités négatives matérielles. De plus, le fonds pose aux émetteurs des objectifs de réduction des externalités négatives matérielles susceptibles de remettre en cause ses financements ou son soutien au management dans les organes de gouvernance	1	0,00	/2	L'engagement est systématique avec la méthodologie INCO Ratings (slide 6 et 13)			
17. Le fonds applique-t-il une stratégie particulière qui vaille à la matérialisation et la pérennisation de son impact/contribution (durée d'investissement minimale, choix du moment de sortie, choix du repère, etc.) ?	Non	Oui, et cette stratégie particulière est détaillée dans les documents support du fonds		1	2	2,00	/2	Le fonds n'a pas encore réalisé de sortie d'investissement, la société de gestion est active pour définir les standards pour prélever l'impact et présente une expérience dans ce domaine pour d'autres fonds.		
18. Quels moyens le fonds alloue-t-il à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie ?	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analyses, responsable engagement, etc.).	Le gérant a à sa disposition des sources d'information externes sur l'impact des émetteurs et peut s'appuyer sur des ressources internes spécialement dédiées à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie (analyses, responsable engagement, etc.). La quantification de ces ressources est mentionnée dans les documents support du fonds.		1	2	2,00	/2	Les moyens déployés sont explicités (slide 11)		
C) SUIVI DES RÉSULTATS				0	1	2	3	RÉSULTAT (N) : C	/22	/30
1. Procédure de suivi des résultats. Par résultat, on entend changement entre la situation avant investissement et celle après investissement. Une situation précédente ne peut être considérée un comme étant un résultat.				TOTAL RÉSULTAT C					/13	/16
19. Un suivi des évolutions des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ?	Non ou, dans le cas contraire, pour moins de 50% des actifs sous gestion	Oui, pour plus de 50% des actifs sous gestion	Oui, pour plus de 90% des actifs sous gestion	1		2	2,00	/2	La méthodologie INCO Ratings prévoit un suivi systématique (slide 13)	
20. Un suivi des évolutions relatives (par rapport à des objectifs spécifiques fixés ex ante par le fonds, à des comparables ou à une tendance passée) des performances extra-financières des émetteurs durant la période de détention par le fonds est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Non ou, dans le cas contraire, pour moins de 50% des actifs sous gestion	Oui, pour plus de 50% des actifs sous gestion	Oui, pour plus de 70% des actifs sous gestion	2		2	4,00	/4	La méthodologie INCO Ratings prévoit un suivi de la performance par rapport à l'année précédente et aux objectifs fixés. Sur l'année 2023, seul 16% du portefeuille n'aurait pas été en mesure de fixer des objectifs.	
20.1 A quel niveau les conséquences des actions des entreprises du portefeuille sont-elles suivies ? (QUESTION BLANCHE)	Il n'y a pas de vérification des conséquences des actions des émetteurs, que ce soit au niveau des réalisations ou des résultats	Le processus de contrôle de la performance des émetteurs permet de vérifier les réalisations (outputs)	Le processus de contrôle de la performance des émetteurs permet de vérifier les résultats (outcomes)	0		0	0,00			
21. Comment l'additionnalité du fonds dans l'atteinte des objectifs est-elle analysée ?	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés n'est pas analysée	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés est analysée de manière plausible et/ou appuyée par des méthodes quantitatives ou qualitatives "basiques" (voir notice)	L'additionnalité du fonds dans l'atteinte des résultats et impacts observés est analysée en utilisant un faisceau de preuves de niveau 2 (voir notice)	1		1	1,00	/3	La méthode INCO Ratings s'appuie actuellement sur une approche quantitative (niveau 1)	
21.1 Dans l'évaluation de son addditionnalité, le fonds analyse-t-il les éventuels impacts indirects de ses investissements (par exemple, les effets de déplacement) ? (QUESTION BLANCHE)	Non	Oui. Une procédure de suivi des éventuels effets indirects sur les concurrents est prise en compte dans l'analyse des résultats attendus.		0		0	0,00			
22. Un processus d'amélioration continue des stratégies déployées et des actions réalisées est-il mis en place ?	Aucun processus d'amélioration continue n'est mis en place	Un processus d'amélioration continue est évoqué mais sans donner de détails	Un processus d'amélioration continue est en place, avec des points d'étape et des mesures correctives spécifiques	1		2	2,00	/2	La méthodologie INCO Ratings est en évolution depuis sa création pour intégrer les meilleurs standards de marché (slide 6)	
23. Comment le suivi des externalités négatives (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) des émetteurs est-il réalisé ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Le suivi des externalités négatives matérielles (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) n'est pas réalisé sur tous les émetteurs, ou le fonds ne fournit pas d'objectifs ciblés pour les externalités négatives matérielles pour chaque émetteur visé	Un suivi systématique des externalités négatives matérielles des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) est réalisé par rapport à des objectifs clairement identifiés pour chaque émetteur. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique (en lien avec les contraintes propres à la classe d'actifs du fonds), le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	Un suivi systématique des externalités négatives matérielles des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable du fonds) est réalisé par rapport à des objectifs clairement identifiés pour chaque émetteur. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique (en lien avec les contraintes propres à la classe d'actifs du fonds), le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	1		2	2,00	/2	Le suivi des externalités négatives est systématique, conformément à la réglementation en vigueur pour les fonds article 9 SFDR (voir slide 13)	
24. Un processus de contrôle interne ou externe de la stratégie de transformation durable et de ses résultats existe-t-il ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2023)	Non	Oui		1		2	2,00	/2	Le contrôle interne est systématique (slide 13).	
2. Qualité des résultats observés				0	1	2	3	TOTAL RÉSULTAT D	/9	/16
25. Dans quelle mesure les résultats absolus (i.e., progression ou régression) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ? (QUESTION QUALIFIANTE)	Les résultats ou objectifs ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés ont permis de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés ont permis de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	1		3	3,00	/3	La moyenne d'atteinte des objectifs d'impact est de 76% pour l'année 2023.	
26. Dans quelle mesure les résultats relatifs (i.e., par rapport à des comparables sectoriels, à la tendance passée ou aux objectifs spécifiques fixés par le fonds) observés au niveau des émetteurs correspondent-ils aux objectifs de transformation durable visés par le fonds ?	Les résultats ou objectifs spécifiques ne sont décrits dans aucun document permettant de répondre à la question, ou de manière trop peu granulaire, ou encore ne sont pas du tout alignés avec ce qui avait été planifié	Pour plus de 50% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'identifier les actions de contribution soutenables, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	Pour plus de 70% du portefeuille (voir notice), les résultats relatifs observés sont alignés avec les objectifs fixés ex ante (i.e., les objectifs spécifiques fixés ont bien été atteints) ou traduisent une meilleure performance que celle des comparables ou une amélioration par rapport à la tendance passée. En cas d'impossibilité de procéder au suivi systématique des résultats ou d'identifier les actions de contribution soutenables, le fonds fournit des explications, suivant une logique "comply or explain".	2		3	3,00	/6	La moyenne d'atteinte des objectifs d'impact est de 76% pour l'année 2023.	

27. A quel point l'adéquation du fonds dans l'analyse des résultats observés est-elle démontrée ?										Un rationnel concernant ou un faisceau de preuves de niveau 1 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion			Un faisceau de preuves de niveau 2 (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion			Un faisceau de preuves de niveau 3 ou plus (voir notice) permet de conclure avec confiance que le fonds a bien eu un effet additionnel positif pour plus de 50% des actifs sous gestion			1			3			3,00 /3			La méthodologie s'applique systématiquement. Sur l'année 2023, seul 16% du portefeuille n'avait pas été en mesure de fixer des objectifs.											
27.1 Le fonds peut-il démontrer qu'en prenant en compte les effets indirects (comme les effets de substitution et de déplacement), les résultats obtenus sont bel et bien profitifs pour les objectifs de transformation durable visés ? (QUESTION BLANCHE)										Non car aucune analyse des impacts indirects n'a été effectuée			Oui. Une analyse logique détaillée suggère qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien profitifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).			Une analyse scientifique ou quasi-scientifique conduit qu'en prenant en compte les impacts indirects les résultats obtenus sont bel et bien profitifs pour les objectifs de transformation durable visés (pour plus de 50% des actifs sous gestion).			0						0,00														
28. Dans quelle mesure les externalités négatives des émetteurs (au-delà des objectifs de transformation durable visés par le fonds) ont-elles été éliminées durant la période de détention du fonds ?										Le fonds n'a pas défini d'objectifs de réduction des externalités négatives (matérielles) pour chaque émetteur ou les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés n'ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une partie minorité (<30%) des émetteurs visés.			Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une majorité (> 50%) des émetteurs visés			Les objectifs de réduction des externalités négatives matérielles fixés ont été atteints durant la période de détention du fonds pour une grande majorité (> 70%) des émetteurs visés			1			0			0,00 /3			Le fonds produit dans son rapport PAI l'évolution des indicateurs liés aux externalités négatives. Toutefois, il n'y a pas de méthodologie à ce jour pour fournir une telle information (pas connaissance d'une telle méthodologie disponible sur la place).											
D) COMMUNICATION ET CREDIBILITE										0			1			2			3			RÉSULTAT (N) - D			/7			/10											
29. Comment le potentiel d'impact du Fonds est-il communiqué aux épargnants et investisseurs ?										Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs peut être perçu comme trop ambitieux par rapport à ce que révèle la présente analyse. Le fonds se dit à impact sans vouloir (prouver) toutes les conditions nécessaires pour le faire (questions quantitatives et scores total minimal). La communication peut être qualifiée de mensongère ou de trompeuse.			Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse. Le fonds évoque son potentiel de contribution significatif (score > 50%) de contribution à la transformation durable en précisant de manière adaptée ses forces et faiblesses (par exemple, les limites de ses actions transformatrices ou son incapacité à s'étayer son additionalité). Le fonds ne prétend pas être à impact alors qu'il ne valide pas les conditions requises. La communication peut être qualifiée d'appropriée.			Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse. Le fonds se dit à impact et valide bien toutes les conditions pour le faire (questions quantitatives et scores total minimal). La communication peut être qualifiée d'appropriée.			Le potentiel de contribution du fonds tel que communiqué aux épargnants et investisseurs est en adéquation avec ce que révèle la présente analyse. Le fonds se dit à impact et valide bien toutes les conditions pour le faire (questions quantitatives et scores total minimal). La communication peut être qualifiée d'appropriée.			1			3			3,00 /3			Le fonds communique annuellement à ses investisseurs, en lien avec les standards d'investisseurs à impact (slide 15).								
30. Le fonds communique-t-il un rapport d'impact/contribution annuel accessible aux investisseurs ? (QUESTION QUALIFIANTE)										Non			Oui, et le rapport présente de manière détaillée les changements dans les résultats des émetteurs.			Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur (i) les changements des résultats des émetteurs, et (i) une vue agrégée des actions de contribution d'impact déployées par le fonds.			Oui, et le rapport comporte des parties spécifiques sur (i) les changements des résultats des émetteurs, (i) les actions déployées par le fonds émetteur par émetteur et, lorsque c'est possible, (iii) la correspondance entre les deux.			1			2			2,00 /3			Le fonds communique annuellement à ses investisseurs, en lien avec les standards d'investisseurs à impact (slide 15), mais n'inclut pas dans les rapports les liens entre actions menées et augmentation de la performance.								
31. La RSE de la société de gestion est-elle cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds ?										La société de gestion n'a pas mis en place de politique RSE ou la politique RSE de la société de gestion n'est pas cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds.			La politique RSE de la société de gestion est cohérente avec les objectifs de transformation durable du fonds. Le fonds met pas une "anomalie" dans la gamme de la société de gestion.									1			1			1,00 /1			La politique RSE est garantie par le Chief Impact Officer, en lien avec les standards de place.								
32. La rémunération des gérants du fonds est-elle dépendante des performances du fonds en matière d'impact ? (QUESTION QUALIFIANTE EN 2023)										La rémunération des gérants du fonds implique une part variable laquelle est soit aucune, indécoupe ou bien avec des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en oeuvre) OU en l'absence de rémunération variable, les gérants ont des objectifs annuels personnels qui incluent des critères relatifs aux performances financières du fonds sans inclure aussi des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou moyens mis en oeuvre)			La rémunération des gérants du fonds implique une part variable indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en oeuvre) de manière non négligeable (jusqu'à 25% ou 10% pour les fonds créés avant 2023).			La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en oeuvre) de manière substantielle (représentant entre 25% et 50% de la rémunération variable).			La rémunération des gérants implique une part variable qui est indexée sur des critères d'impact au niveau du fonds (résultats obtenus ou actions mises en oeuvre) de manière très substantielle (représentant 50% ou plus de la rémunération variable).			1						1,00			3			Il n'y a pas de part variable dans la rémunération des gérants. L'objectif de 100% de données d'impact collectées, de données ESG collectées, et d'objectifs d'impact fixés est suivi au sein de l'équipe.					
E) BONUS										0			1			2			3			RÉSULTAT (N) - E			2,00			/5											
33. Le fonds intègre-t-il un mécanisme de										Non, le fonds n'intègre pas de			Oui, le fonds intègre un mécanisme			Oui, le fonds intègre un mécanisme de			Oui, le fonds intègre un mécanisme de			1						3			3,00 /3								
34. Le fonds organise-t-il des événements de sensibilisation à l'impact ou au reporting d'impact pour les entreprises investies ?										Non, le fonds ne pratique pas ou très irrégulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations.			Oui, le fonds pratique régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 30% des participations détenues chaque année).			Oui, le fonds pratique très régulièrement ce genre d'initiatives "pédagogiques" auprès de ses participations (pour plus de 50% des participations détenues chaque année).						1			2			2,00 /2			Le fonds est associé à Impact2, événement annuel d'INCO.								
SYNTHÈSE																						RÉSULTAT FINAL (N)			84			/100											
35. Le fonds intègre-t-il un mécanisme de																																							
36. Le fonds organise-t-il des événements de sensibilisation à l'impact ou au reporting d'impact pour les entreprises investies ?																																							

